

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE SARCELLES
CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU LUNDI 13 MARS 2023

N°12/2023

Objet : Mise à jour des tarifs du service de l'Aide à Domicile

L'an deux mil vingt-trois, le treize mars, à 20h35, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement et individuellement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance sous la présidence de Monsieur Patrick HADDAD, Maire, Président du CCAS.

Étaient présents : Patrick HADDAD (Président du CCAS), Charlotte RABIH (Adjointe au Maire), Saïd RAHMANI (Adjoint au Maire), Djamila HAMIANI (conseillère Municipale), Marie-Annick DUPRE (adjointe au maire), Isabelle TANDLICH (conseillère municipale), Jean-Laurent CLOCHARD, Sylvie MONIER, Farouk ZAOUI (membres).

Étaient absents : François PUPPONI (conseiller municipal), Patricia HUCHER (conseillère municipale), Maguelonne LEGAIE.

Étaient excusés : Jocelyne MAYOL (adjointe au maire), Nicolas DIMECH, Michèle ABDELLAOUI, Bénédicte BARBERIS, Catherine HOGRET (membres).

Vu le code de l'Action Sociale et des Familles, et plus particulièrement son article R 123-2,

Considérant qu'il y a lieu d'actualiser les tarifs du CCAS en fonction de ceux pratiqués par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, le Conseil Départemental, les Caisses de retraite, et la Maison Départementale des Personnes Handicapées, qui réactualisent leur tarif au 1^{er} janvier de chaque année.

Sur rapport de Madame Charlotte RABIH, Vice-présidente du CCAS

Le Conseil d'Administration,
Après avoir délibéré,
A l'unanimité,

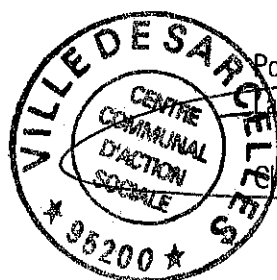
DÉCIDE :

Article 1 : D'aligner les tarifs horaires pratiqués par le CCAS sur ceux de la CNAV tels que figurant dans le tableau ci-après :

Prestation	Anciens tarifs	Nouveaux tarifs
Prestations sans prise en charge	22,00€	23,00€
Prestations plan d'aide APA, d'Aide Sociale, PCH	22,00€	23,00€
Prestations relevant, plan d'aide CNAV OSCAR, des autres caisses de retraite, des mutuelles...	24,50€	25,60€

Article 2 : Dit que les recettes seront imputées au budget du CCAS

Fait à Sarcelles, le 14 mars 2023



Pour le Président et par délégation,
Vice Présidente

Charlotte RABIH